

**Intervention de Jean-Guy Talamoni lors de la
1^{ère} Conférence des Nations sans Etat de la Méditerranée
Barcelone, le 25 novembre 2005**

Bona tarda,

En nom de Corsica nazione Indipendente, vull donar les gràcies als organitzadors d'aquesta primera Conferència Mediterrània de les Nacions sense Estat i adreçar a totes les delegacions, a tots els participants a aquesta manifestació, així com al govern català, els sentiments d'amistat del poble cors.

Après ces quelques mots dans votre langue, j'aurais voulu poursuivre en corse, mais les traducteurs actuellement à l'œuvre éprouveraient quelques difficultés ! J'utiliserai donc le français, qui est aussi une belle langue, et qui est mieux connue du service de traduction simultanée...

Je vous dirai simplement dans ma langue : *bona sera à tutti i riprisententi di i populi di u Mediterraniu, prisenti à issa cunferenza !*

Je vais vous parler d'un petit peuple vivant au cœur de la Méditerranée, et qui a eu une histoire agitée. Depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, la Corse a connu de nombreux envahisseurs auxquels elle a résisté avec vigueur et opiniâtreté. C'est au troisième siècle avant notre ère que les Corses commencèrent, contre les Romains, ce que les historiens reconnaissent comme une véritable guerre d'indépendance, la première de l'histoire de l'île. De la chute de l'empire Romain à la féodalité, diverses forces se succédèrent en Corse : Vandales, Goths, Lombards, Byzantins, Sarrasins... Puis les Pisans administrèrent l'île pendant deux siècles. Nous devons à cette époque nos remarquables églises romanes. Le quatorzième siècle vit la naissance d'un vaste mouvement antiféodal de contestation des autorités, à travers, notamment, l'action d'un héros corse appelé Sambucucciu d'Alandu. Les châteaux seigneuriaux furent attaqués et brûlés, et ce dans l'ensemble de l'île. Le régime féodal fut détruit. Le système politique existant alors dans une grande partie du pays était particulièrement avancé pour l'époque. Jugez-en par vous-même : les décisions relatives aux affaires de la commune étaient prises par une assemblée locale réunissant tous les adultes. Point de suffrage censitaire. Les femmes avaient le droit de vote. Nous étions au XIV^{ème} siècle ! C'est à ce moment que Gênes s'installa en Corse. Elle devait y demeurer pendant quatre siècles. L'administration génoise fut particulièrement désastreuse pour notre peuple et connut, par conséquent, de nombreux troubles et soulèvements. La répression dont furent victimes les Corses fut particulièrement féroce. Au XVI^{ème} siècle, la Corse produisit l'un des plus grands personnages de son histoire : Sampieru Corsu su rassembler les forces insulaires et trouver des appuis extérieurs. Il mena une guerre acharnée aux Génois. Mais ces derniers réussirent finalement à le faire assassiner. La période qui suivit ne fut pas

heureuse pour les Corses, qui, au début du dix huitième siècle, retrouvèrent le chemin de la révolte, et même de la Révolution. Ce fut « la guerre de quarante ans ». Elle débuta en 1729 et se termina en 1769, avec l'annexion française. Entre temps, tout en poursuivant la guerre contre Gênes, les Corses construisirent leur indépendance. À partir de 1735, ils se dotent d'institutions spécifiques et consomment une totale rupture avec Gênes. C'est à cette époque que commence, de fait, la période d'indépendance de la Corse. Mais c'est en 1755 que débute le régime paolien, du nom de notre chef d'Etat Pasquale Paoli. Cette période de quatorze années est essentielle pour notre pays, car elle vit l'épanouissement d'un état indépendant et démocratique qui étonna l'Europe des lumières. De ces dernières, la Corse fut d'ailleurs un laboratoire. La liberté de religion et de conscience y était assurée. Les Corses rédigerent alors la première constitution démocratique de l'Histoire, plusieurs décennies avant celle des Américains, qui s'en inspireront d'ailleurs. La filiation entre les deux démarches a parfois été contestée, elle est à présent reconnue sans ambiguïté par les historiens. Les premiers mots de la Constitution de 1755 consacrent une innovation politique : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes : « *La Diète générale du peuple de Corse, légitimement maître de lui-même...* ». Le jeune Etat corse acquit bientôt toutes les prérogatives de la souveraineté : il battit monnaie, créa une armée nationale pourvue également de mercenaires - suivant l'usage de l'époque - , institua ses juridictions, imprima son journal officiel, commença à construire une véritable économie... Tout cela en poursuivant la guerre ! Bientôt, Gênes ne put plus faire face à la situation de conflit et aux dépenses qu'elle entraînait. Le 15 mai 1768, par le traité de Versailles, Gênes vendit la Corse à la France. Car sous l'habillage juridique, c'était bien de cela qu'il s'agissait. Les insulaires décidèrent de résister par les armes à cette infamie, stigmatisée par l'Europe des lumières, y compris en France. Voltaire demanda avec indignation si « *des hommes ont le droit de vendre d'autres hommes* ». Rousseau s'exclama : « *L'expédition de Corse, inique et ridicule, choque toute justice, toute humanité, toute politique et toute raison.* » Il ne s'agissait cependant pas d'une promenade de santé. En octobre 1768, les troupes françaises connaissaient une cuisante défaite. La capitulation de la garnison française fut signée en bonne et due forme. Rappelons que l'armée française était à l'époque la première dans le monde ! Pasquale Paoli fit traiter les prisonniers avec une rare humanité, dépassant largement le simple cadre des règles de la guerre. À l'élégance de ce comportement, les autorités françaises répondirent par une répression sanglante et par l'envoi dans l'île de forces tellement massives que, compte tenu du rapport de force, l'héroïsme des soldats corses ne pouvait suffire. Le 8 mai 1769, la défaite de Ponte Novu sonnait le glas de notre indépendance. Quelques semaines plus tard naissait Napoléon Bonaparte. À l'âge de vingt ans, alors qu'il était encore indépendantiste corse, il décrivait en ces termes la conquête française de notre pays : « *Je naquis quand la patrie périssait. Trente mille Français vomis sur nos côtes, noyant le trône de la liberté dans des flots de sang...* »

Ainsi, le mariage entre la Corse et la France ne fut ni un mariage d'amour ni un mariage de raison, mais bien un mariage forcé.

Après s'être emparé de notre pays, la France décida de saper les deux piliers de son indépendance encore toute proche et chère au cœur des insulaires : sa culture et son économie en construction. L'éducation nationale française entreprit, méthodiquement, de déraciner la langue corse, sanctuaire de notre identité. En matière économique, Paris appliqua à la Corse, pendant une centaine d'années, une loi douanière qui consistait à taxer toutes les exportations et à détaxer toutes les importations. Il s'agissait d'un régime plus défavorable que le régime colonial lui-même. Par la suite, les choses ne s'arrangèrent pas. Pendant le premier conflit mondial, les critères de mobilisation appliqués aux Corses furent différents de ceux en vigueur sur le continent : chez nous, les pères de sept enfants étaient envoyés au front. Cette guerre entraîna une terrible saignée démographique, à laquelle s'ajouta un exode massif dû aux conditions économiques désastreuses dans lesquelles notre pays était maintenu. La situation politique n'était guère plus brillante. Le territoire corse était mis en coupe réglée par un réseau d'élus, spécialistes de la fraude électorale et du détournement de deniers publics, dont Paris couvrait toutes les turpitudes moyennant leur allégeance totale à la France. Dans les années 1960, inspirés par les différents mouvements de décolonisation, de jeunes Corses décidèrent de s'attaquer à ce funeste système politique. Devant les forces mises en œuvre pour le protéger et l'absence de sincérité des scrutins, ils comprirent bien vite qu'il fallait envisager d'autres moyens que la seule participation aux élections. En 1975, un commando dirigé par le Docteur Edmond Simeoni s'empare, avec quelques fusils de chasse, de la ferme d'un colon escroc impliqué dans un scandale sans précédent. Paris envoie l'armée. Le sang coule. L'année suivante, le FLNC (Front de Libération Nationale de la Corse) est créé. Depuis, l'affrontement se poursuit. À la lutte armée, les gouvernements français successifs répondent par la répression, les manipulations et les actions barbouzardes, comme celles organisées il y a peu par le préfet Bonnet et ses complices. Certes, le combat national a permis une vraie prise de conscience populaire et un certain nombre d'avancées : la réouverture, dans les années 80, de notre université, que la France avait fermé lors de l'annexion sauvage du XVIIIème siècle ; deux statuts institutionnels particuliers ; la préservation de notre littoral, que les spéculateurs s'apprêtaient à bétonner ; quelques mesures en faveur de notre langue... Mais le problème corse est toujours loin d'être réglé. Régulièrement, des tentatives de dialogue sont initiées, par la droite ou par la gauche. Détail insolite et révélateur : même lorsqu'il s'agit d'ouvrir des discussions, ce sont toujours les ministres de l'intérieur, c'est-à-dire de la police, qui sont chargés des affaires corses ! Avouez que ceci n'est guère encourageant... C'est ainsi que nous avons dialogué avec Messieurs Defferre, Joxe, Marchand, Pasqua, Debré, Vaillant, Sarkozy. Mais le processus de dialogue le plus sérieux est sans conteste celui engagé par le premier ministre Lionel Jospin en décembre 1999 (assisté tout de même de son ministre de l'intérieur Daniel Vaillant !) Ce fut alors le début de ce que l'on a appelé « le processus de Matignon ». En 2000, alors que tous les organes de presse parisiens prédisaient que « les Corses ne réussiraient jamais à s'entendre », 44 élus sur les 51 que compte l'Assemblée de Corse votaient une proposition globale d'évolution institutionnelle. Cette majorité massive comprenait une grande

partie de la gauche, l'essentiel de la droite et tous les nationalistes. Le projet, qui prévoyait notamment la suppression des deux Conseils généraux et le pouvoir législatif pour l'Assemblée de Corse, était bientôt avalisé par Matignon. Malheureusement, Lionel Jospin ayant été éliminé au premier tour des élections présidentielles, le processus s'arrêta là. La droite, parvenue au pouvoir, dépêcha en Corse - suivant l'usage - son ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy. Ce dernier commença par dialoguer, mais se refusa à reprendre le processus de Matignon là où Lionel Jospin avait été contraint de le laisser. Après avoir lancé de nouveaux débats, désordonnés et interminables, il soumit à une consultation populaire un nouveau projet, très en deçà de celui de Matignon, qui ne convenait plus vraiment à personne. Ni aux tenants du statu quo, ni aux nationalistes les plus exigeants. Pour quelques dixièmes de point et au moyen d'une fraude électorale massive, les partisans du « non » l'emportèrent et Monsieur Sarkozy, visiblement vexé, décida que désormais la seule solution pour la Corse était un usage généreux et constant de la trique. Il l'annonça le soir même des résultats et nous entrâmes dans une période de répression débridée dont nous ne sommes pas encore sortis à l'heure actuelle.

Aujourd'hui, la situation est totalement bloquée par le tandem Sarkozy - Villepin. Nous venons d'évoquer l'état d'esprit de Monsieur Sarkozy. Celui du Premier ministre Dominique de Villepin n'est guère meilleur. Sincèrement persuadé que la France est le phare de l'humanité, il ne peut évidemment pas comprendre que des gens qui ont la chance - et l'immense honneur - de disposer de papiers d'identité français veuillent s'en défaire. Aussi, visiblement, un indépendantiste corse n'est pas vraiment à ses yeux un adversaire politique, mais plutôt un malade à soigner. Lorsque nous avons eu l'occasion de le rencontrer à l'Assemblée de Corse, il n'a pas vraiment été désagréable, mais nous a observé d'un air intrigué, un peu avec la curiosité d'un entomologiste se penchant sur une espèce inconnue... Vu de Barcelone, cela peut paraître étrange, mais la classe politique et la haute administration française fourmillent de personnes sincèrement persuadées que la plus haute ambition, le rêve le plus fou de chacun des êtres humains peuplant la planète, est de devenir français. Vous comprendrez donc que dans ces conditions, il n'est pas simple d'engager le dialogue avec eux lorsqu'on est Corse et indépendantiste. Ils disent d'ailleurs « séparatiste », avec une moue horrifiée...

Devant une revendication qui reste pour eux incompréhensible, face à ce qui leur semble être un grand mystère - cette « volonté d'être soi-même » - les responsables parisiens répondent de la façon la plus simple : le bâton. Pour eux, le problème corse n'est qu'une question de maintien de l'ordre. Il n'y a pas si longtemps, en Algérie ou en Indochine, parce qu'elle avait confondu problème politique et question de maintien de l'ordre, la France a connu la défaite et le déshonneur. Mais ses dirigeants ont, pour la plupart, la mémoire plutôt courte. Et ils reproduisent inlassablement les mêmes erreurs et les mêmes injustices. En Corse, comme il y a quelques décennies en Afrique ou dans la péninsule indochinoise, Paris ne se soucie guère des droits de l'homme (qu'elle prétend par ailleurs enseigner au monde entier) : arrestations arbitraires,

législations et juridictions d'exception, etc. Aujourd'hui, près d'une centaine de prisonniers politiques corses croupissent dans les prisons françaises, souvent sur la base de dossiers judiciaires vides. Ce n'est pas pour rien si la France a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme et si elle a été sérieusement épinglée par la Fédération Internationale de Ligues des Droits de l'Homme, notamment pour son comportement dans notre pays. Prenons l'exemple des droits syndicaux : il y a quelques semaines, Alain Mosconi et ses compagnons du Syndicat des Travailleurs Corses décident de ramener à Bastia, son port d'attache, leur outil de travail, le « Pascal Paoli », un navire payé par les Corses et que le gouvernement français avait décidé d'offrir à l'un de ses amis pour une somme dérisoire. Cette action, réalisée sans arme et sans violence, était typiquement une démarche de nature syndicale. La réaction du gouvernement français a été d'envoyer l'armée, le GIGN et les commandos spéciaux... C'était la première fois depuis un siècle qu'on envoyait la troupe contre des syndicalistes. Pourtant, il y eut, en France ces dernières années, de nombreuses actions syndicales beaucoup plus lourdes de conséquences, avec destruction de matériel et séquestration de personnes... Mais là, c'était différent : les syndicalistes étaient corses ! Comme vous le voyez, avec ce genre d'attitude raciste, les choses ne sont pas sur le point de s'arranger...

Pourtant, il est probable que dans les mois ou les années qui viennent, les fils du dialogue pourront être renoués entre la Corse et Paris. Il y a peu, personne n'aurait imaginé qu'une situation aussi favorable se présenterait si rapidement en Catalogne. S'agissant d'Euskadi, qui aurait pensé, il y a seulement deux ans, que le Parlement de Madrid autoriserait le premier ministre à discuter avec ETA ? Avec le « processus de Matignon » ouvert par Lionel Jospin, on a été très proches d'une solution. Les Corses ont montré qu'ils pouvaient s'entendre et que la négociation avec Paris était possible. Le mouvement patriotique corse doit donc continuer à faire évoluer les rapports de force politiques, pour contraindre Paris à reprendre les discussions. Pour cela, il doit réaliser l'union de ses forces. Cette démarche est en cours. En 2004, une première étape a été franchie avec la création d'Unione Naziunale. Il faut amplifier la dynamique commune. Mais, dans le même temps, le courant indépendantiste doit avancer son propre discours et ses propositions spécifiques. Depuis plusieurs mois, il s'attèle à l'élaboration d'un projet de société destiné à montrer que l'indépendance, loin d'être une utopie, est la solution la plus réaliste et la mieux adaptée aux besoins de la Corse d'aujourd'hui, et ce dans tous les domaines, qu'il s'agisse des questions économiques, sociales, ou de la défense de notre langue nationale. Il y a quelques jours, l'Assemblée Générale de Corsica Nazione Indipendente a adopté une motion d'orientation politique préconisant la création d'un Etat libre, d'une République corse dans le cadre d'une Europe des peuples. Cette République aurait un fondement social fort, inspiré de nos traditions égalitaires, communautaires et de solidarité.

Voilà donc quelles sont les aspirations des nationaux corses : construire un pays moderne et ouvert sur le monde, et le faire à partir de notre identité et de notre quête d'universel, deux choses

qui ne sont pas antinomiques mais complémentaires : nous voulons être nous mêmes pour avoir quelque chose à partager avec nos voisins, et avec ceux qui, venus d'autres contrées, veulent participer à notre devenir national.

Qui peut contester que la Corse, Euskadi, le Kurdistan, la Kabylie, sont des nations ? Qui peut contester que la Catalogne est une nation ? Il suffit de visiter les galeries d'art de Barcelone pour rencontrer des créations issues du génie national catalan, des œuvres fortement identitaires et, en même temps, touchant à l'universel. À une époque de sa vie, avant d'adhérer au nationalisme algérien, le responsable politique Ferhat Abbas avait déclaré qu'il avait cherché partout la nation algérienne, y compris dans les cimetières, et qu'il ne l'avait pas trouvée. Et bien, pour les pays représentés à cette Conférence, il n'est pas nécessaire de chercher beaucoup. À Corti comme à Barcelone, la nation se trouve à la fois dans les cimetières et dans les maternités, dans les musées, dans les bibliothèques, dans les écoles, et jusque dans l'air que nous respirons !

Alors, nous n'avons pas besoin de l'avis de Madrid, de Paris, de Rome, de Rabat ou d'Alger pour savoir que nous sommes des nations. Mais il faudra pourtant exiger notre reconnaissance. Il ne suffit pas d'être une nation historique pour exercer nos droits nationaux. Seule une lutte déterminée pourra conduire à la prise en compte de notre existence et de nos intérêts collectifs. Car malheureusement, l'Europe qui se dessine n'est ni une Europe des peuples ni une Europe sociale mais, au contraire, une Europe des Etats constitués et de la finance. C'est la raison pour laquelle il nous faudra être unis et solidaires, pour peser sur notre propre devenir, national et européen. Aussi, les organisateurs de cette première Conférence des Nations sans état de la Méditerranée - et spécialement le gouvernement catalan - doivent être salués et remerciés pour cette initiative majeure.

J'en aurai terminé après vous avoir dit mon optimisme. Il y a en Corse un chant qui dit : *Se no tiremu tutti in seme, forse chè un ghjornu sciapperà !*, « Si nous tirons tous ensemble, peut-être qu'un jour (cette chaîne) se brisera ! ». Et bien, nous allons tirer ensemble, et nous briserons - je n'ai aucun doute à cet égard - toutes les chaînes de la dépendance !

Moltes gràcies.